



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Wettbewerbskommission WEKO
Commission de la concurrence COMCO
Commissione della concorrenza COMCO
Competition Commission COMCO

Communiqué de presse

Date 16.12.2015

La COMCO autorise la création de l'entreprise commune de Swisscom, la SSR et Ringier

Berne, 16.12.2015 – La Commission de la concurrence (COMCO) autorise la création de l'entreprise commune de Swisscom, la SSR et Ringier. La collaboration dans le domaine de la commercialisation de contenus publicitaires va certes constituer une entreprise forte. Toutefois, la COMCO ne s'attend pas à la suppression d'une concurrence efficace.

La COMCO a procédé à un examen approfondi de la création de l'entreprise commune entre Swisscom, la SSR et Ringier. A côté de la collaboration accrue en matière de commercialisation de publicité en ligne, TV, radio et dans la presse écrite, les partenaires envisagent d'introduire en Suisse et par Swisscom TV de la publicité TV adaptée à des groupes cibles. La COMCO s'attend à ce que l'entreprise commune se hisse parmi les acteurs du marché les plus puissants dans le domaine de la commercialisation de contenus publicitaires. Toutefois, d'autres concurrents importants subsistent en matière de publicité en ligne, TV, radio et dans la presse écrite. En outre, le développement du marché en matière de publicité TV ciblée est actuellement incertain. Une suppression de la concurrence efficace est ainsi improbable. Par conséquent, les conditions légales pour une interdiction de la création ou moyennant des conditions ne sont pas données. La COMCO peut toujours intervenir par la suite si l'entreprise commune atteint une position dominante sur le marché et en abuse.

A l'avenir, l'entreprise commune va commercialiser les espaces publicitaires de Swisscom, la SSR et Ringier ainsi que ceux de tiers. En outre, elle envisage de développer la publicité TV ciblée et de s'implanter dans le marché ces prochaines années. Les trois partenaires motivent leur démarche par une forte pression concurrentielle internationale exercée par des moteurs de recherches comme Google ou des réseaux sociaux comme Facebook.

Contact / Questions :

Prof. Dr. Vincent Martenet Président	079 506 73 87	vincent.martenet@comco.admin.ch
Dr. Rafael Corazza Directeur	058 462 20 41 079 652 49 57	rafael.corazza@comco.admin.ch
Carole Söhner-Bührer Vice-directrice	058 464 96 69	carole.soehner-buehrer@comco.admin.ch